

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Lettres, langues et cultures

- Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Langues vivantes

Établissement déposant : Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM

Établissement(s) cohabilité(s) :

Le Master mention *Lettres, langues, culture* (LLC), proposé par l'Université Jean Monnet Saint-Etienne, comprend un pôle « FLE-Français Langue Etrangère » et un pôle « Langues ». Chaque pôle est constitué d'une spécialité Recherche et d'une spécialité Professionnelle avec, pour le FLE, une spécialité recherche (*Didactique des langues et des cultures FLE/S*) et une spécialité professionnelle (*Ingénierie des formations FLE/S : expertise, conception, organisation en FLE/S/FOS*). Pour les langues, la spécialité recherche s'intitule *Langues, littératures et civilisations étrangères - Allemand, anglais, espagnol, italien* (LLCE), et la spécialité professionnelle *Langues étrangères appliquées/Relations internationales* (LEA/RCI).

Les objectifs scientifiques, les compétences acquises et les champs professionnels visés sont clairement identifiés : la spécialité 1, *Didactique des langues et des cultures FLE/S*, vise une formation générale à la recherche en sciences du langage et en sciences humaines et sociales ; la spécialité 2, *Ingénierie des formations FLE/S : expertise, conception, organisation FLE/S/FOS*, offre une formation en didactique générale des langues et à l'ingénierie des langues ; la spécialité 3, *Langues, littératures et civilisations étrangères*, initie à la recherche dans les domaines littéraires, culturels, et civilisationnels des quatre aires disciplinaires proposées en parcours (Allemand, Anglais, Espagnol, Italien) et la spécialité 4, *Langues étrangères appliquées / Relations commerciales internationales*, associe l'étude de deux langues vivantes à des situations professionnelles bien identifiées.

Cette mention compte trois autres spécialités (*Traduction de produits de communication multi-supports* qui n'a pas ouvert entre 2011 et 2015 ; *Lettres modernes* et *Lettres classiques* qui sont cohabilitées avec l'ENS, Lyon 2 (établissement porteur) et Lyon 3 et qui font l'objet d'un autre rapport d'expertise.

Avis du comité d'experts

La structuration de la mention, qui est lisible et cohérente, permet de faire co-exister quatre spécialités dont les objectifs en termes de recherche et d'insertion professionnelle sont complémentaires.

Les spécialités 1 et 2 (*Didactique des langues et des cultures FLE/S*, *Ingénierie des formations FLE/S : expertise, conception, organisation FLE/S/FOS*) fonctionnent de concert, une part importante d'enseignements est en tronc commun en M1.

Les quatre parcours de la spécialité 3 (*Langues, littératures et civilisations étrangères*) sont mutualisés avec les masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Professorat des lycées et des collèges* (MEEF PLC) correspondants. La mutualisation est intégrale pour l'Allemand, l'Espagnol et l'Italien ; l'Anglais, quant à lui, conserve une Unité d'Enseignement spécifique Recherche sans que soit justifiée cette variation. La mutualisation quasi-intégrale est vue comme dynamisante par l'équipe pédagogique, mais la cohérence des objectifs de formation Recherche et MEEF n'est pas explicitée. Des enseignements spécifiques sont également mutualisés entre les M2 et les M1 de chaque parcours (thème/version en Allemand, Espagnol et Italien, littérature en Italien).

La mention de master LLC est adossée à de nombreuses unités de recherche dont le CELEC (EA 3069) Centre d'Études sur les Littératures Étrangères et Comparées ; le CIEREC (EA 3068) Centre Interdisciplinaires d'Études et de Recherches sur l'Expression Contemporaine ; HISOMA (UMR 5189) Histoire et sources des mondes antiques ; IHPC (UMR 5037) Institut d'Histoire de la Pensée Classique. Outre la contribution des enseignants-chercheurs de ces unités de recherche aux formations dispensées, les étudiants des différentes spécialités sont invités à participer à des manifestations scientifiques (séminaires, colloques, journée d'études).

La mention est ancrée dans son environnement socio-économique avec des partenariats entre les spécialités 1 et 2 (*FLE*) et Saint-Etienne Métropole et la région Rhône-Alpes. Des liens institutionnels forts lient la spécialité 3 (*LCE*) aux divers centres culturels de la région (la Comédie, la Cité du design, le Musée d'art moderne, Institut Cervantès, Goethe, Camoens et Ramon Lull qui, l'une et l'autre, allouent une subvention annuelle importante). La spécialité 4 *LEA/RCI* a su adapter ses objectifs de formation aux réalités de la région en mettant l'accent sur deux secteurs clés pour la Région : transport/logistique et design industriel.

L'équipe pédagogique de la mention est composée de 48 enseignants-chercheurs appartenant à la seule composante ALL de l'Université Jean Monnet et relevant des 7e, 11e, 12e et 14e sections CNU. Cette équipe, sans PAST, est complétée par des vacataires enseignants et par des intervenants extérieurs. Si les intervenants extérieurs ne sont pas très visibles dans la spécialité 2 (*pro FLE*), ils sont au nombre de 12 dans la spécialité 4 (*LEA/RCI*) assurant jusqu'à 70% du volume horaire par étudiant, ce qui paraît excessif et pose le problème de l'implication des enseignants statutaires. Il est, faute d'information, difficile d'apprécier, en dehors des cours qui leur sont confiés, leur degré d'implication dans cette même spécialité. Le pilotage de la formation est assuré au niveau de la mention avec une rencontre annuelle réunissant le responsable de la mention et les responsables des quatre spécialités ; au niveau de chaque spécialité avec des réunions semestrielles organisées entre le responsable et l'équipe pédagogique. Une organisation spécifique est mise en place pour chaque parcours de la spécialité *LLCE*. La spécialité *LEA/RCI* est pilotée par un directeur assisté d'un responsable pédagogique par combinaison linguistique et d'un coordinateur stages par pays. Le faible degré de formalisation du pilotage de la mention reflète manifestement les disparités entre spécialités au-delà même de la distinction recherche/professionnel.

En 2013-2014, 89 étudiants (hors MEEF) étaient inscrits en M1 et 105 en M2. La mention est portée par les spécialités 1 et 2 qui représentent 60% des effectifs en M2 (26+27 étudiants) ; la spécialité 3 regroupe 21 étudiants (13 en anglais et 8 en espagnol) et la spécialité 4 seulement 14 étudiants. Le tableau des effectifs met en évidence les éléments suivants : attractivité des spécialités 1 et 2 dont la moitié des inscrits en M2 viennent d'une université hors Jean Monnet, fragilité quelque peu étonnante de la spécialité 4 avec des effectifs fluctuants (21 en 2009-2010, 7 en 2011-2012, 14 en 2013-2014), recrutement essentiellement endogène pour la spécialité 3. L'évolution des effectifs n'est que partiellement analysée. Les taux de réussite, proches de 50% en M2 pour les spécialités 1, 2 et 3 ne sont pas explicités. Pour la spécialité 4, le taux de réussite est de l'ordre de 100%. S'il y a perméabilité permettant mutualisations et réorientations entre les spécialités 1 et 2, l'étanchéité totale entre les spécialités 3 et 4 rend impossible la moindre réorientation. Peu d'étudiants s'inscrivent en doctorat (rareté des allocations). Les indicateurs concernant l'insertion professionnelle sont peu fiables et les informations données sont uniquement déclaratives.

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>Pour toutes ses spécialités (à finalité « recherche » et à finalité « professionnelle »), la mention est adossée à des unités de recherche de l'Université Jean Monnet (Centre d'Études sur les Littératures Étrangères et Comparées, Centre Interdisciplinaire d'Études et de Recherches sur l'Expression contemporaine, Littératures, Idéologies, Représentations), des Universités de Lyon 2 (Littératures et civilisations étrangères) et Lyon 3 (EA Jean Prévost) et de l'ENS. Les spécialités 1, 2 et 3 comportent une initiation à la recherche documentaire prolongée par des colloques et des journées d'études figurant dans les maquettes, avec participation régulière de professeurs invités. La mention s'inscrit dans l'ED 484 - 3LA (Lettres, Langues, Linguistique et Arts) commune à UJM, Lyon 2, Lyon 3 et ENS. La formation peut revendiquer, à juste titre, un fort adossement à la recherche intégré sous différentes formes.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Chaque spécialité est soigneusement définie en termes de compétences acquises et de champs professionnels visés. La composante Arts, Lettres, Langues a mis en place une plateforme consacrée à l'insertion professionnelle. Différentes manifestations (Forum des métiers et Job-dating) permettent aux étudiants de rencontrer des professionnels des secteurs d'activités visés. L'accent est mis sur la professionnalisation dans les spécialités 2 et 4 (projets, stages, intervenants professionnels).</p>

<p>Place des projets et stages</p>	<p>Si projets et stages occupent logiquement une place importante dans les spécialités 2 et 4, on notera le stage d'observation commun aux spécialités 1 et 2. Pour la spécialité 2, le stage professionnel correspond à 25 ECTS ; pour la spécialité 4, les stages correspondent à 34 ECTS (4 en M1 et 30 en M2). La mise en place d'une politique de stages dans les spécialités recherche semble souhaitée par l'équipe pédagogique.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>L'établissement dispose, avec deux chargés de mission Relations Internationales, de la structure nécessaire pour accompagner la mobilité internationale. S'il est fait état de partenariats spécifiques L3/master avec une trentaine d'établissements étrangers et de six accords bilatéraux, l'absence d'indicateurs ne permet pas d'apprécier la réalité de la mobilité étudiante (sortante et entrante) ni celle des enseignants. La cohabilitation projetée des spécialités <i>FLE</i> avec une université marocaine est prometteuse tout comme leur labellisation AUF (Agence Universitaire de la Francophonie). L'affichage de la liste des partenaires potentiels ne peut se substituer à un bilan quantifiable de la réalité de la mobilité internationale pour laquelle il existe de réelles marges de progression.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Accès en M1 de plein droit pour les étudiants titulaires d'une licence correspondant à la spécialité, procédure d'équivalence et demande d'admission spécifique pour les étudiants titulaires d'un diplôme étranger (éventuellement via Campus France). Accès en M2 après validation du M1 d'une spécialité requise. L'accès en M2 Professionnel se fait sur dossier et/ou épreuves d'admission avec entretien avec jury. Les passages d'une spécialité à une autre sont possibles : de LLCE vers Lettres ou FLE, de LCE vers LEA/RCI... L'accord entre l'établissement et les CPGE permet une admission directe en M1. En l'absence de dispositif d'aide à la réussite spécifique, le suivi individuel est assuré par le directeur de recherche ou le tuteur de stage. Si le recrutement en M1 et M2 se fait en utilisant les dispositifs habituels, les possibilités de réorientation annoncées restent, en l'absence d'indicateurs, plutôt théoriques.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les spécialités 1 et 2 sont les seules accessibles à distance ; pour les deux autres, les documents liés aux cours sont déposés sur la plateforme Claroline qui permet aussi un dialogue avec les étudiants, en particulier avec ceux dispensés d'assiduité ou se trouvant à l'étranger. Les dispositions relatives aux étudiants ayant des contraintes particulières sont celles adoptées par l'établissement tout comme celles concernant la VAE et la VAPP pour lesquelles aucun indicateur n'est fourni. Pour ce qui est de la place des langues et les TICs, le dossier renvoie aux dispositions de l'établissement. Il est cependant fait allusion aux difficultés et à la surcharge de travail que représente, pour les enseignants de FLE, la mise en place de l'accès à distance des deux spécialités correspondantes.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités d'évaluation des étudiants inscrits dans la mention sont celles de l'établissement : jurys composés au minimum de trois personnes ; contrôle continu et/ou contrôle terminal ; épreuves écrites et/ou orales ; anonymat des copies ; deuxième session d'examens ; compensation intra et inter UE, semestrielle et annuelle entre semestres immédiatement consécutifs.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Les dispositions mentionnées sont celles adoptées par l'établissement. Les compétences acquises sont définies soigneusement dans les fiches RNCP et les ADD rédigées par spécialité. La mention n'a pas mis en place un dispositif spécifique de suivi de l'acquisition des compétences.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés est assuré par L'Observatoire de la vie étudiante (OVE). Les indicateurs concernant le suivi des diplômés sont très généraux, peu significatifs et difficilement exploitables, sauf pour la spécialité LEA/RCI qui affiche pour 2009-2010 et 2010-</p>

	2011 des taux de réponse de 71% et 79% ; 90% et 65% des répondants s'étant pour ces deux mêmes années insérés dans la vie professionnelle.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Les conseils de perfectionnement n'ont été mis en place qu'en licence, leur création pour les masters est prévue pour 2015. L'auto-évaluation est pratiquée dans le cadre de commissions paritaires bisannuelles dont l'existence est simplement mentionnée sans précision sur les actions correctives éventuellement mises en place.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Dynamisme, cohérence, innovation numérique, et complémentarité des deux spécialités FLE qui se distinguent également par leur attractivité et leur ancrage dans leur environnement socioculturel.
- Projets internationaux ambitieux : un M2 « Études hispaniques interculturelles » avec l'université de Pampelune, et cohabilitation des spécialités FLE avec l'université d'Oujda au Maroc.
- Politique de doubles stages à objectifs différenciés dans les spécialités professionnelles *FLE* et *LEA/RCI*.
- Mutualisations internes aux spécialités *FLE* ainsi qu'aux spécialités *LLCE*.
- Fiches RNCP et ADD très bien renseignées

Points faibles :

- Absence de pilotage commun de la mention induisant les disparités entre spécialités.
- Spécialités *LLCE* et *LEA/RCI* en retrait par rapport aux spécialités *FLE*.
- Ambitions des parcours de la spécialité *LLCE* à redéfinir en termes de contenus et d'attractivité
- Absence de synergie entre *LLCE* et *LEA/RCI* et faible attractivité de ces deux spécialités.
- Insuffisance des indicateurs relatifs à la mobilité internationale, aux stages, à l'insertion professionnelle et à la poursuite des études.

Conclusions :

La mention *LLC* est cohérente en termes de spécialités proposées. Elles concernent toutes des domaines scientifiques et de recherche liés à la langue et ses usages socio-économico-culturels. En revanche, on constate de grandes disparités tant dans l'organisation du pilotage de ces spécialités que dans leur attractivité et leur taux de réussite. Les deux spécialités *FLE* (recherche et professionnelle) bénéficient d'un fort taux d'attractivité, elles sont étroitement articulées tout en permettant une individualisation des parcours ; la spécialité recherche en *LLCE* peine à exister et la spécialité professionnelle en *LEA/RCI*, malgré ses qualités, semble difficilement trouver son public. Les quatre spécialités devraient, après avoir formalisé leur mode de gouvernance en tant que mention, s'interroger sur la stratégie à mettre en œuvre pour utiliser au mieux leur ancrage : la spécialité *LEA/RCI* en développant encore les orientations transport/logistique et design, les spécialités *FLE* en contractualisant leurs relations avec les acteurs du terrain, la spécialité *LLCE* en tirant un meilleur parti de ses relations privilégiées avec les instituts étrangers partenaires et en se pensant moins comme un service public de proximité. Les poursuites d'études en doctorat sont rares malgré deux spécialités recherche. Les spécialités à visée professionnelle doivent également ambitionner ces études ultérieures.

C'est déjà le cas pour les spécialités *FLE* ; la spécialité *LEA* doit maintenant initier ses étudiants à la recherche appliquée et associer les unités de recherche dynamiques en ce domaine.

Éléments spécifiques des spécialités

Didactiques des langues et des cultures et FLE/S

<p>Place de la recherche</p>	<p>La spécialité est adossée au CELEC (Centre d'Études sur les Littératures Étrangères et Comparées - EA 3069). Les étudiants sont associés aux activités de l'équipe (séminaires, journées d'études et colloques, « rassemblement scientifique »). Un large Tronc commun aux spécialités 1 et 2 est dévolu à l'initiation à la recherche en didactique des langues. En M2, les étudiants optent soit pour des séminaires de recherche orientation Didactique des Langues, ou orientation Sciences du langage et sont invités à participer à des séminaires et des forums en ligne. Le mémoire de recherche, qui fait également l'objet d'une soutenance en présentiel devant jury au S4, est validé par 30 crédits ECTS.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La fiche RNCP correspondant à la formation est très bien renseignée, les attentes, compétences et métiers visés clairement identifiés. Un stage « mosaïque » commun aux deux spécialités en M1 engage l'étudiant dans le processus de professionnalisation.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Le tronc commun en M1 des spécialités 1 et 2 intègre un stage d'observation multi-dimensionnel de classes de langues non exclusivement FLE/S. Ce stage correspond à 6 crédits ECTS. Un stage non obligatoire est conseillé en France ou à l'étranger pour fonder la recherche didactique sur des données empiriques. Des stages de recherche dans des institutions partenaires sont possibles. On souligne l'absence de données précises sur les partenariats servant de supports aux stages et sur le taux d'étudiants optant pour le stage non obligatoire</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>L'absence d'indicateurs ne permet pas d'apprécier la réalité de la mobilité étudiante vers la trentaine d'établissements universitaires partenaires mentionnés. On note également l'absence de données sur la mobilité enseignante. On notera, cependant, un projet prometteur de cohabilitation des deux spécialités <i>FLE</i> avec une université marocaine et une labellisation AUF (Agence Universitaire de la Francophonie) pour ces deux mêmes spécialités, ce qui leur assurerait une visibilité internationale.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>L'accès est de plein droit en M1 pour les étudiants titulaires d'une licence option <i>FLE</i> et il existe une procédure d'équivalence et une demande d'admission spécifique pour les étudiants titulaire d'un diplôme étranger. L'accès en M2 est subordonné à la validation d'un M1 dans une spécialité correspondante. Le recrutement est international (mais absence d'indicateurs) ; la plupart des étudiants étrangers travaillent déjà dans l'enseignement du FLE dans leur pays et viennent chercher une reconnaissance académique. De nombreuses « passerelles » sont évoquées entre les spécialités (de Lettres vers FLE), ainsi qu'entre les différentes composantes de l'université. Sans indicateur, il est difficile de se prononcer sur la réalité ou la pertinence de ces éventuelles réorientations. Le suivi individuel est assuré par le directeur de recherche sans dispositif d'aide à la réussite. Le recrutement se fait de façon classique mais efficace, en particulier à l'international, du fait de la forte attractivité de la spécialité. Il n'est pas fait état de réorientation sortante.</p>

<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les dispositions concernant les étudiants à contraintes particulières, la VAE et la VAPP, la politique en matière de langues et les TICs, sont celles mises en place par l'établissement. La spécialité est accessible en présentiel et à distance (plateformes collaboratives Mayetic) qui impose un travail collaboratif conséquent et pertinent entre les étudiants et les enseignants. Il est, à juste titre, fait état de la très lourde charge de travail qui incombe à une équipe pédagogique réduite pour mettre en œuvre ces enseignements à distance.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités d'évaluation des étudiants inscrits dans la spécialité sont celles mises en place par l'établissement et communes à la mention. Les annexes au diplôme font état de la diversité des formes d'évaluation retenues (contrôle continu, examen terminal, dossier, mémoire, rapport, oral, écrit, soutenance). Le projet de recherche (S2) et le mémoire de recherche (S4) correspondent à 40% des ECTS délivrés pour le diplôme, ce qui est en cohérence avec l'orientation recherche affichée.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Les dispositions mentionnées sont celles adoptées par l'établissement. Les compétences acquises sont définies soigneusement dans les fiches RNCP et les ADD rédigées par spécialité. La spécialité n'a pas prévu de dispositif spécifique de suivi des compétences.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés est assuré par L'Observatoire de la vie étudiante (OVE). Les indicateurs relatifs à l'insertion professionnelle et à la poursuite d'études sont donnés pour 2009-2010 et 2010-2011. Ils sont très généraux, peu significatifs et difficilement exploitables, en particulier pour la spécialité (4 diplômés interrogés en 2010-2011, un seul répondant). Les possibilités d'insertion mentionnées, en France et à l'étranger, sont purement déclaratives. Il est précisé, sans indicateurs à l'appui, que 20% des diplômés poursuivent en doctorat.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Les conseils de perfectionnement n'ont été mis en place qu'en licence, leur création pour les masters est prévue pour 2015. L'auto-évaluation n'est pratiquée que dans le cadre de commissions paritaires bisannuelles. Aucune précision n'est donnée sur les actions correctives éventuellement induites. La spécialité, en se calant sur les orientations de l'établissement, n'a manifestement pas fait le choix d'une politique volontariste dans ces différents domaines.</p>

Ingénierie des formations FLE/S : expertise, conception, organisation FLE/S/FOS

<p>Place de la recherche</p>	<p>La spécialité est adossée au CELEC (Centre d'Études sur les Littératures Étrangères et Comparées - EA 3069). Un large Tronc commun aux spécialités 1 et 2 est dévolu à l'initiation à la recherche en didactique des langues (7 UE sur 15). Le mémoire de recherche programmé au S2 correspond à 12 ECTS. Les étudiants sont associés aux activités du CELEC (séminaires, journées d'études et colloques, « rassemblement scientifique »). En M2, les étudiants optent pour des séminaires de recherche à orientation Didactique des Langues ou à orientation Sciences du langage, et sont invités à participer à des séminaires et des forums en ligne. La dimension Recherche est donc prise en compte.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Les objectifs de la spécialité sont très précisément définis dans la fiche RNCP et dans l'ADD en termes de compétences professionnelles acquises et de champs professionnels visés, en France et à l'étranger. Des intervenants professionnels viennent compléter l'équipe pédagogique. L'articulation formation/partenariats avec Saint-Etienne Métropole et la région Rhône-Alpes n'est pas très explicite, ni la nature des engagements</p>

	mutuels avec les structures accueillant les stagiaires de la spécialité.
Place des projets et stages	La spécialité couvre sur les quatre semestres une diversité intéressante de formes de stages ; on retient également la progression des modalités scientifiques et pratiques mises en œuvre. En M1, l'UE1 commune aux spécialités 1 et 2, intègre une « expérience d'observation mosaïque » (6 ECTS) ainsi qu'un stage d'intervention de 50h mené en équipe ou individuellement. Un dossier individuel de contextualisation du stage valide 6 ECTS. En M2, un stage de pratique professionnelle de 200 heures au S4 en France ou à l'étranger est obligatoire auquel s'ajoute, au S3, une UE « Conception et gestion de projets ». Suivi par le responsable de master et un tuteur au sein de l'institution d'accueil, le stage final est validé par la rédaction d'un Mémoire de stage et fait l'objet d'une soutenance devant jury au S4 (17 ECTS). L'ensemble de ce dispositif, progressif et efficacement intégré dans la spécialité, correspond à 40 ECTS.
Place de l'international	L'absence d'indicateurs ne permet pas d'apprécier la réalité de la mobilité étudiante sortante vers la trentaine d'établissements universitaires partenaires mentionnés. On notera, cependant, un projet prometteur de cohabilitation des deux spécialités FLE avec une université marocaine et une labellisation AUF (Agence Universitaire de la Francophonie) pour ces deux mêmes spécialités, ce qui leur assurerait une visibilité internationale.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	L'accès est de plein droit en M1 pour les étudiants titulaires d'une licence option <i>FLE</i> et il existe une procédure d'équivalence et une demande d'admission spécifique pour les étudiants titulaire d'un diplôme étranger. L'accès en M2 est subordonné à la validation d'un M1 dans une spécialité correspondante. Le recrutement est international (mais absence d'indicateurs) et la plupart des étudiants étrangers travaillent déjà dans le cadre de l'enseignement du FLE dans leur pays et visent à obtenir une reconnaissance académique. De nombreuses « passerelles » sont évoquées entre les différentes spécialités de mention (de Lettres vers FLE), ainsi qu'entre les différentes composantes de l'université. Sans indicateur, il est difficile de se prononcer sur la réalité ou la pertinence de ces éventuelles réorientations. Il n'y a pas de dispositif d'aide à la réussite et le suivi individuel est assuré par le directeur de recherche. Le recrutement se fait de façon classique mais efficace, en particulier à l'international, du fait de la forte attractivité de la spécialité. Il n'est pas fait état de réorientation sortante.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les dispositions concernant les étudiants à contraintes particulières, la VAE et la VAPP, la politique en matière de langues et les TICs sont celles mises en place par l'établissement. La spécialité est accessible en présentiel et à distance (plateformes collaboratives Mayetic) qui impose un travail collaboratif conséquent et pertinent entre les étudiants et les enseignants. Il est, à juste titre, fait état de la charge très lourde charge de travail qui incombe à une équipe pédagogique réduite pour mettre en œuvre ces enseignements à distance.
Évaluation des étudiants	Les modalités d'évaluation des étudiants inscrits dans la spécialité sont celles adoptées par l'établissement et communes à la mention. Les annexes au diplôme font état de la diversité des formes d'évaluation retenues (contrôle continu, examen terminal, dossier, mémoire, rapport, oral, écrit, soutenance). L'UE <i>conception et gestion de projets</i> et les trois stages (S1, S2 et S4) représentent un tiers des ECTS délivrés pour le diplôme.
Suivi de l'acquisition des compétences	Les dispositions mentionnées sont celles de l'établissement. Les compétences acquises sont définies soigneusement dans la fiche RNCP et l'ADD correspondantes. La spécialité n'a pas prévu de dispositif spécifique de suivi des compétences.

Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés est assuré par L'Observatoire de la vie étudiante (OVE). Les possibilités d'insertion mentionnées, en France et à l'étranger, sont purement déclaratives et sans indicateur (spécialité créée postérieurement à 2010-2011).
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Les conseils de perfectionnement n'ont été mis en place qu'en licence, leur création pour les masters est prévue pour 2015. L'auto-évaluation est pratiquée que dans le cadre de commissions paritaires bisannuelles. Aucune information n'est donnée sur les actions de remédiation éventuellement induites.

Langues, littératures et civilisations étrangères (allemand, anglais, espagnol, italien)

Place de la recherche	La spécialité est adossée au CELEC (Centre d'Études sur les Littératures Étrangères et Comparées-EA 3069), auquel s'ajoutent les unités de recherche de Lyon 2 et Lyon 3 travaillant sur des thématiques voisines ou identiques. La structure, commune aux quatre parcours de langue, comporte un ensemble d'UE (18 ECTS sur base anglais) consacrées à la méthodologie de la recherche et à des journées d'études, séminaires, conférences ou colloques des laboratoires d'adossement. Le mémoire, rédigé en langue étrangère, est évalué à hauteur de 36-40 ECTS (suivi + soutenance).
Place de la professionnalisation	Malgré une volonté affichée de travailler sur cette question, la place de la professionnalisation reste pour le moment en dehors du champ d'investissement de la formation. Le dossier rappelle les dispositifs adoptés par l'établissement.
Place des projets et stages	La spécialité ne prévoit pas de stages. Il serait souhaitable que la préoccupation de l'équipe pédagogique allant dans ce sens débouche rapidement sur l'intégration de stages.
Place de l'international	L'absence d'indicateurs ne permet pas d'apprécier la réalité de la mobilité étudiante vers la trentaine d'établissements universitaires partenaires affichés (ERASMUS et accords bilatéraux). La mobilité enseignante n'est pas non plus repérée. Il y a, cependant, un projet prometteur de M2 d'études hispaniques interculturelles avec l'Université de Pampelune.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les modalités de recrutement sont classiques : accès de plein droit en M1 pour les étudiants titulaires d'une licence correspondant au parcours de la spécialité, procédure d'équivalence et demande d'admission spécifique pour les étudiants titulaire d'un diplôme étranger ; accès en M2 subordonné à la validation d'un M1 dans une spécialité admise pour entrer en deuxième année ; accord université/CPGE pour une admission éventuelle directe en M1. Le directeur de recherche assure le suivi individuel de l'étudiant en dehors de tout dispositif d'aide à la réussite. Les réorientations de LCE vers FLE et, sous condition, vers LEA/RCI, sont, en l'absence d'indicateurs, uniquement théoriques. Les chiffres au M2 en 2013-2014 (anglais et italien) mettent en évidence un recrutement presque exclusivement endogène reflétant une faible attractivité de la spécialité.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les dispositions concernant les étudiants à contraintes particulières, la VAE et la VAPP et les TICs sont celles de l'établissement. La spécialité est accessible uniquement en présentiel et ne prévoit pas non plus d'enseignement à ou par le numérique.
Évaluation des étudiants	Les modalités d'évaluation des étudiants sont celles adoptées par l'établissement et communes à la mention. Les descriptifs font état de la diversité des formes d'évaluation retenues (contrôle

	<p>continu, examen terminal, dossier, mémoire, rapport, oral, écrit, soutenance). Le mémoire (suivi+ soutenance) représente un tiers des ECTS du diplôme.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Les dispositifs mentionnés sont ceux communs à l'établissement. Les compétences acquises sont définies soigneusement dans la fiche RNCP et l'ADD correspondantes. La spécialité ne semble pas avoir mis en place un dispositif spécifique de suivi des compétences qui pourrait s'avérer utile en appui de l'insertion spécifique professionnelle.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés est assuré par L'Observatoire de la vie étudiante (OVE). Les indicateurs relatifs au suivi des diplômés correspondent à 2010-2011. Ils sont très généraux, peu significatifs et difficilement exploitables (8 diplômés interrogés, 7 répondants, une poursuite d'études en doctorat, deux insertions professionnelles).</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>La création des conseils de perfectionnement pour les masters est prévue pour 2015. L'auto-évaluation est pratiquée, sans plus de précision, dans le cadre de commissions paritaires bisannuelles. Aucune information n'est donnée sur d'éventuelles actions correctives.</p>

Langues étrangères appliquées / Relations commerciales internationale

<p>Place de la recherche</p>	<p>La spécialité est adossée au CELEC (Centre d'Études sur les Littératures Étrangères et Comparées-EA 3069) auquel sont rattachés la plupart des membres de l'équipe pédagogique (11e, 12e et 14e sections CNU). La place de la recherche n'apparaît pas explicitement dans les enseignements.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Le souci de la professionnalisation irrigue la spécialité dans laquelle 66% du volume horaire est consacré aux enseignements du domaine d'application en cohérence avec ceux des langues A et B, eux-mêmes à finalité professionnelle. La spécialité a été structurée pour permettre une montée en puissance des enseignements préparatoires à l'insertion professionnelle (dont certains sont dispensés en anglais). Le choix d'intégrer des modules « design » et « transport et logistique » illustre l'ancrage de la spécialité dans son environnement socio-économique. Les compétences acquises et les champs professionnels visés sont scrupuleusement identifiés dans la fiche RNCP. L'UE <i>Elaboration du Projet Personnel et Professionnel</i> programmée au S1 vient utilement compléter le dispositif en articulation avec les deux stages prévus. 70% des enseignements sont assurés par des intervenants professionnels.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Deux stages obligatoires sont prévus pour une durée minimum de 28 semaines : 8 semaines - obligatoirement à l'étranger - en S2 (4 ECTS) et 5 mois - en France ou à l'étranger - en S4 (30 ECTS). Les stages, avec objectifs différenciés, donnent lieu à la rédaction d'un rapport (1er stage) et d'un mémoire exposant une problématique (2e stage). Les critères retenus pour la soutenance et la composition des jurys sont clairement définis avec un tuteur-universitaire et un tuteur de terrain. Les stages, intégrés de façon optimale, structurent efficacement la formation. On note l'absence d'indicateurs ou d'analyse des lieux de stages et de l'investissement des tuteurs entreprises dans la formation.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>L'absence d'indicateurs ne permet pas d'apprécier la réalité de la mobilité étudiante sortante vers la trentaine d'établissements universitaires partenaires affichés. La mobilité enseignante n'est pas abordée. Les relations privilégiées de la spécialité avec plusieurs universités sud-américaines permettent à un certain nombre d'étudiants d'effectuer le M1 ou le M2 à l'étranger (en</p>

	particulier au Mexique). Aucune entreprise ou lieu de stage à l'international n'est cité. On souligne l'absence d'analyse sur ces partenariats étrangers, qu'ils soient académiques ou qu'ils relèvent du monde de l'entreprise.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	L'accès est de plein droit en M1 pour les étudiants titulaires d'une licence <i>LEA</i> et il existe une procédure d'équivalence et une demande d'admission spécifique pour les étudiants titulaire d'un diplôme étranger. L'accès en M2 est subordonné à la validation d'un M1 dans une spécialité admise pour entrer en deuxième année. Des possibilités de réorientation, sous condition, de LCE vers LEA/RCI sont envisagées, mais pas dans le sens inverse. Il n'y a pas de dispositif d'aide à la réussite spécifique et le suivi individuel est assuré par le tuteur de stage.
Modalités d'enseignement et place du numérique	La spécialité est accessible uniquement en présentiel. Les dispositions concernant les étudiants à contraintes particulières, la VAE et la VAPP et les TICs sont celles de l'établissement. La rédaction du mémoire est couplée avec l'informatique. L'UE consacrée au Webmarketing conforte l'ancrage professionnel de la spécialité en y intégrant les récents développements en technologie de l'information.
Evaluation des étudiants	Les modalités d'évaluation des étudiants inscrits dans la spécialité sont communes à la mention. Avec les stages représentant 30% des ECTS délivrés pour le diplôme et les enseignements à visée professionnelle validés à hauteur de 35%, la spécialité affiche clairement son orientation professionnelle.
Suivi de l'acquisition des compétences	Les dispositifs mentionnés sont ceux de l'établissement. Les compétences acquises sont définies soigneusement dans les annexes (RNCP et ADD) correspondantes. La spécialité ne semble pas avoir prévu un dispositif spécifique de suivi des compétences, ce qui est difficilement cohérent avec les objectifs d'insertion professionnelle directe affichés.
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés est assuré par L'Observatoire de la vie étudiante (OVE). Les indicateurs relatifs au suivi des diplômés correspondent à 2009-2010 et 2010-2011 avec, pour la spécialité, des taux de réponse de 71% et 79%. 90% et 65% des répondants s'étaient insérés dans la vie professionnelle.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	La mise en place de conseils de perfectionnement est prévue au niveau de l'établissement, pour les masters, en 2015. La spécialité pratique l'auto-évaluation, sans plus de précision, dans le cadre de commissions paritaires bisannuelles dont on ignore tout des conclusions ou des éventuelles actions correctives induites.

Observations de l'établissement

Le Président

à

M. Jean-Marc GEIB

Directeur de la section Formations et diplômes

Rapport n° S3MA160009831

Master mention Lettres, Langues et Cultures

Monsieur le Directeur de la section des formations,

Je vous remercie pour l'évaluation que vous nous avez fait parvenir. Nous voudrions apporter les précisions et éclaircissements qu'appelle la lecture du rapport du HCERES.

Toutes les licences générales de l'Université Jean Monnet dans le domaine des langues ne donnent pas accès à un seul et unique Master. Chaque Licence LLCE a son « propre » Master, et la licence LEA conduit à deux spécialités du présent Master : *Relations Commerciales Internationales* et *Traduction de produits de communication multi-supports*.

Dans ces spécialités, l'enseignement du numérique est effectif et est assuré dans des cours intitulés « *Informatique* », « *Etude de logiciels* », « *Webmarketing* ».

La filière s'inscrit pleinement dans les programmes de mobilité, tant pour la mobilité enseignante (4 chaque année) que pour la mobilité étudiante (entre 30 et 40 étudiants se rendent chaque année pour un semestre ou l'année entière à l'étranger, certains bénéficiant même d'une double destination). La filière s'appuie sur un réseau de plus de 90 entreprises françaises et internationales dont la liste figure dans le dossier d'auto-évaluation.

L'hétérogénéité de la mention et les difficultés de pilotage qui en découlent s'expliquent par la nécessité de regrouper des spécialités à effectifs parfois limités. La nouvelle nomenclature fera éclater ce Master en quatre mentions différentes.

Il est probable que le dépôt de deux dossiers relatifs à cette mention à l'échelle du site a pu créer des difficultés dans l'analyse de l'ensemble des déclinaisons par établissement.

Nous nous emploierons à apporter des améliorations aux points faibles soulevés dans le rapport et remercions les experts pour leur travail d'analyse. Le rapport du comité alimente d'ores et déjà le processus de construction de la future offre de formation engagé à l'échelle du site.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma sincère considération.

A circular blue ink stamp from the University of Saint-Etienne, Jean Monnet. The text inside the stamp reads "UNIVERSITE SAINT ETIENNE" at the top and "JEAN MONNET" at the bottom, with two small stars on either side of "SAINT ETIENNE". To the right of the stamp is a handwritten signature in blue ink.

Khaled BOUABDALLAH